

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

L'Abbeille.

2me. Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur.”

2me. Année

VOL. II.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 7 MAI 1850.

No. 25.

POUR LA FÊTE DE MGR. DE LAVAL.

A célébrer un bienfaiteur
Un bon cœur éprouve des charmes ;
Amis, pour goûter ce bonheur,
Oublions tout sujet de larmes ;
Unissant à nos chants d'amour
La plus vive reconnaissance,
Chantons de Laval en ce jour
Et les vertus et la naissance.

Loin du berceau de ses ayeux,
Partout où le devoir l'appelle,
Il vole et suit d'un cœur joyeux
La brûlante ardeur de son zèle.

Honneurs, plaisirs, faveurs et biens,
Auxquels le monde le convie,
En vain lui forment des liens,
Il quitte et fuit tout sans envie.

O Canada ! quelle faveur
Le ciel propice te ménage !
Il vient, cette ange protecteur,
Et se donne à toi sans partage.

Toujours dans ces climats nouveaux,
Des prélats le parfait modèle . . .
Mais qui pourrait de ses travaux
Retracer le tableau fidèle ?

Par lui goûtant en ce séjour
Les précieux fruits de l'étude,
Payons-lui du moins en retour
Notre tribut de gratitude.

Oui, que notre langue à jamais
Exhalte et proclame sa gloire,
Et que toujours de ses bienfaits
En nous demeure la mémoire.

Ah ! puissions-nous encor long-temps,
Pour lui pleins d'un amour sincère,
Béni et louer tous les ans
Le doux nom d'un si tendre père !

T. C.

INDUSTRIE CANADIENNE

Mr. le Rédacteur,

Comme vous avez bien voulu recevoir des détails sur une industrie lointaine et tout-à-fait étrangère au Canada, vous me permettrez sans doute, à moi aussi, de vous en communiquer quelques uns sur un sujet plus rapproché, et par conséquent plus propre à intéresser ; je veux parler de l'industrie Canadienne.

Ces premiers détails, que je vous envoie sur les Papeteries, sont, en grande partie, extraits d'un article du *Quebec Gazette*, et seront, probablement, suivis de quelques autres articles sur le même sujet.

J. S. M.

PREMIER ARTICLE.

PAPETERIES.

Il y a trente ans, Mr. Jackson jetait sur la Rivière Jacques Cartier, (Bas-Canada) les fondements du premier moulin à papier

dont il soit fait mention dans les annales de ce pays. Mais cette hardie entreprise ne fut pas couronnée de tout le succès que son auteur pouvait en espérer, et l'établissement passa bientôt entre les mains des MM. McDonald et Logan, qui donnèrent un nouvel essort au projet de leur infortuné prédécesseur. Ils demeurèrent sur la rivière Jacques-Cartier jusqu'en 1838 ; mais désirant alors exercer leur industrie dans une papeterie qui leur appartenait, ils établirent à Portneuf l'établissement, déjà si florissant, dont je veux vous dire quelques mots.

Ce qui doit nous étonner davantage dans la tentative de ces hommes industriels, c'est qu'ils commencèrent sous les auspices les plus malheureux possibles. Ils n'avaient ni capital ni renommée comme manufacturiers ; ils étaient obligés de travailler avec des personnes peu accoutumées à ces ouvrages et dont ils ne pouvaient espérer d'avoir les sympathies ; cependant ils surmontèrent tous ces obstacles, et leur industrie, leur énergie et leurs talents leur donnèrent en peu de temps un succès qui, bientôt, les fera compter parmi les plus riches propriétaires de ce pays. Ils se voient maintenant, par un heureux changement, entourés d'une espèce de colonie qui les aime et les respecte, et dont la vie et l'aisance dépendent de la prospérité de leurs établissements.

Cette réflexion, Mr. le Rédacteur, sur la situation de MM. McDonald et Logan à leur début, et leur état actuel, devrait, il me semble, engager tout Canadien un peu entreprenant à ne point reculer devant les obstacles qui s'opposent quelquefois à ses projets, puisqu'il peut, comme tout autre, espérer d'acquiescer par leur réalisation un bien-être qui le dédomagerait amplement de ses quelques efforts. Généralement ce ne sont point les talents ni l'industrie qui manquent aux Canadiens pour réussir, mais bien la confiance, et, j'oserais dire, l'audace qui caractérisent nos voisins à un si haut degré. Maintenant cependant, cet esprit d'entreprise commence à se manifester davantage, et l'on voit avec plaisir surgir un grand nombre d'établissements de plus en plus beaux dans notre ville.

Il serait peut-être superflu pour plusieurs, Mr. le Rédacteur, de faire connaître les diverses opérations auxquelles on soumet la matière dans une papeterie avant quelle soit transformée en papier ; mais comme tous n'ont peut-être pas l'avantage d'en connaître les détails, je le ferai le plus succinctement possible.

Il n'est peut-être pas de manufactures qui emploient de matière plus commune que celle du papier. La toile, le coton, le canevas, le vieux papier, les cordes, le fil, l'étonpe, le chanvre, voilà en effet ce qui compose cet article dont l'usage est devenu indispensable parmi les nations civilisées. Les quatre derniers articles servent à faire le papier commun, tel que le papier brouillard, les autres au contraire fournissent le papier à écrire et à imprimer.

Lorsque ces matières ont été séparées des autres suivant leur qualité, leur couleur, &c. et qu'elles ont été hachées bien menues, elles passent dans un autre lieu où elles sont admises à une pression qui les dégage de toutes les ordures qu'elles renferment, puis on les fait bouillir pendant 34 heures dans une eau mêlée d'alcali. (La manufacture de MM. McDonald et Logan contient, à cet effet, 3 chaudières de fer, capables chacune de contenir 10 quintaux de chiffons.) Ensuite elles sont soumises à de nouvelles opérations jusqu'à ce qu'enfin elles se changent en une pulpe d'une blancheur éclatante ; une moitié de cette pulpe est mêlée avec du chlorure de chaux et placée dans des récipients pour y tremper l'espace de 24 heures, à l'expiration desquelles on en exprime toute l'eau au moyen d'une puissante presse hydraulique.

Après les avoir lavés de nouveau pour en chasser l'odeur du chlore, et les avoir réduites en une espèce de charpie extrêmement fine, au moyen d'un gros cylindre qui les presse sur plusieurs couteaux bien tranchants, on les fait passer sur un tamis de cuivre qui permet à l'eau de s'en échapper, mais qui les retient transformées en une espèce de colle. C'est alors qu'elles subissent la dernière opération qui doit les transformer en un papier dont la beauté est proportionnée à leur

qualité. Dans cette dernière opération elles sont recues sur un plateau qu'elles laissent définitivement, peu à peu, pour tourner autour de plusieurs cylindres métalliques qui roulent sur eux-mêmes. La pression qu'elles subissent, et le degré de chaleur dans lequel ces cylindres sont sans cesse entretenus par la vapeur, suffisent pour les changer en 4 ou 5 tours en un papier fin, sec, et prêt à être mis en mains.

Cette Papeterie produit jusques à 17 quintaux de papier par jour, et emploie suivant le besoin, 70 ou 100 personnes. Les hommes gagnent depuis 3 jusques à 7 piastres par semaine, suivant leur capacité; mais le prix moyen est de 4 piastres par semaine. Les femmes sont payées 18 et 30 sous par jour; quant à celles qui sont employées à choisir les guenilles, elles travaillent généralement à l'entreprise, et une personne active et industrielle peut gagner 2s. 6d. et même 3s. par jour.

M.M. McDonald et Logan ne fabriquent généralement que du papier employé dans les imprimeries, et en fournissent à la plupart des imprimeries du Bas-Canada; mais s'ils ne tentent pas de rivaliser avec les manufactures d'Angleterre et des Etats pour le papier de première qualité, ce n'est pas manque de capacité, car ils fabriquent du foolscap bleu dont la qualité est préférable sous tous les rapports à celui qui nous vient des États-Unis.

Les travaux que l'on a faits pour amener l'eau à cet établissement méritent aussi quelque peu d'attention. En effet ce n'est qu'en la faisant passer par dessus un ravin large de 4 à 500 verges que l'on a pu y diriger son cours; entreprise dont le succès étonna beaucoup les personnes du lieu qui la croyaient impossible et même ridicule.

Cette eau, après avoir déployé sa puissance dans la Papeterie, met en mouvement le mécanisme d'une fabrique de clous et d'une tonnellerie qui lui sont contiguës. La première produit annuellement 2 à 300 tonnes de clous, c-à-d. près de 600,000 lbs. pesant.

Tous ces établissements et les habitations adjacentes sont éclairés par le gaz; ce qui prouve encore non seulement l'esprit d'entreprise mais encore d'économie qui règne chez les propriétaires. Ils s'aperçurent bientôt de la somme considérable qu'exigeait l'éclairage ordinaire de ces vastes édifices, où l'on travaille jour et nuit, et ils y remédièrent incontinent, en composant eux-mêmes, avec de l'huile et de la résine, un gaz, dont l'appareil, (truyaux, fourneaux, &c.) ne leur coûte que 15 à £30, et la dépense journalière

1s. 8d à 2s. Ils furent ainsi, grâce à leur propre industrie, éclairés par le gaz, 2 ou 3 ans avant que Québec ait eu cet avantage.

La même puissance qui met en mouvement les moulins de ces Messieurs fait aussi mouvoir une autre Papeterie occupée par Mr. Smith. La construction de celle-ci date d'une époque plus récente que les autres et ne produit que du papier d'enveloppes. Mais comme ce Mr. a pour principe d'appliquer tous ses projets aux améliorations, on peut espérer que lorsqu'il sera aussi vieux que ses Jevanciers, ses propriétés seront aussi vastes et auront autant de valeur que les précédentes. Actuellement ce moulin fabrique environ 12 quint. de papier par jour et emploie 30 ou 40 hommes. Sa position est plus avantageuse que celle de la manufacture qui l'avoisine, et la conséquence de cette situation est de lui procurer une combinaison admirable de pouvoirs d'eau et d'autres avantages qu'on ne saurait peut être trouver ailleurs.

Outre ces deux Papeteries, le B.C. en possède 3 autres dont l'une est à Sherbrooke, la 2de. à Stanstead et la 3ème. à Chambly. Je n'ai pas encore de détails, Mr. le Réd., sur ces derniers établissements; mais si je puis m'en procurer et que vous désiriez en faire part à vos lecteurs, je m'empresserai de vous les transmettre.

29 Avril, 1850.

L'ABBÉ LEBLANC.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 7 MAI, 1850.

C'est toujours avec un nouveau plaisir que nous voyons arriver le mois de Mai. Quoique la nature le prive ici des charmes qui en font dans d'autres climats le plus beau mois de l'année, il possède cependant d'autres titres à notre amour. C'est le mois consacré par la piété des fidèles à la mère de Dieu, et cette mère est trop bonne pour mépriser nos hommages parcequ'ils ne sont pas accompagnés de feuilles et de fleurs. Elle ne nous demande qu'une seule chose; une chose que la beauté du climat ne peut donner, ni sa rigueur nous ôter, la pureté de cœur et une tendre et fervente dévotion envers elle pendant ces saints jours.

C'est aux jeunes cœurs surtout qu'il convient, pendant cet heureux temps, d'aller porter aux pieds de Marie le tribut de leurs hommages; elle le recevra avec bonté parcequ'elle aime la jeunesse, et elle les comblera de grâces et de bienfaits. Marie est la plus tendre des mères, et une mère tendre ne peut rien refuser à l'enfant qui lui témoigne sans cesse son

amour. Ce fut à leur dévotion envers Marie que St. Louis de Gonzague et tant d'autres furent redevables de leurs sainteté, et nous aussi, si nous imitons leur dévotion, nous montrerons que notre vie ressemble à la leur.

Mr. le Dr. Poinchaud, fils, qui est maintenant en Europe, vient d'acquiescer un nouveau droit à la reconnaissance des Congréganistes du Petit Séminaire de Québec. A sa demande, les Trappistes d'Aiguebelle, en France, ont consenti à une association de prières et de bonnes œuvres entre les religieux de ce monastère et les membres de la Congrégation. Mr. Poinchaud a obtenu le même privilège pour les membres du Séminaire.

La Congrégation devait déjà à ce monsieur la précieuse relique de la vraie croix qu'elle possède; il l'avait apportée d'Europe lors de son premier voyage, il y a quelques années.

La presse anglaise s'est beaucoup occupée depuis quelque temps d'un fait qui peut avoir des suites sérieuses pour l'église Anglicane. Un Révd. Mr. Gorham avait été nommé à une cure dans le diocèse d'Exeter. L'Évêque suspectant sa doctrine par rapport au baptême, voulut l'examiner avant de lui donner l'institution. Mr. Gorham, après bien de difficultés, finit par se soumettre à l'examen. Malheureusement pour lui, ses réponses convinrent l'évêque qu'il ne croyait pas à la régénération opérée par le baptême, et le déterminèrent à lui refuser l'institution. Mr. Gorham le cita aussitôt devant la cour des Arches, tribunal dit ecclésiastique, parcequ'il rend ses jugements au nom de l'Archevêque de Canterbury, et dont les membres sont néanmoins tous des laïques. Cette cour donna gain de cause à l'évêque d'Exeter. Mr. Gorham ne se soumit pas; au contraire il appela de cette décision au comité judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté.

Il est à remarquer que ce comité ne renferme pas un seul ecclésiastique ou une autre personne ayant quelques connaissances théologiques. Cependant ce tribunal a cru pouvoir décider en dernier ressort une question théologique s'il en fut jamais. Après bien des délais, il a renversé le jugement de la cour des Arches, et admis que Mr. Gorham, nonobstant ses opinions, était qualifié pour le bénéfice auquel il avait été nommé.

Cette décision a été reçue avec applaudissements par le parti dit évangélique ou de la basse église (*Low Church*); mais les gens de la haute église (*High Church*), et surtout les puseyistes y voient un scandale et une monstruosité. Plusieurs même dé-

clarent que si ce jugement est maintenu l'enseignement de l'église de l'Angleterre ne mérite plus le respect des fidèles.

LES ÉLECTIONS DE LA CONGRÉGATION se sont faites dimanche dernier. Voici les noms des principaux officiers :

Préfet, James Quinan ;
1er. Ass. Hubert Girroir ;
2nd. Ass. Frédéric Turgeon ;
Secrétaire, Prisque Cloutier ;
Trésorier, Alphonse Marmet.

La malle arrivée ce matin apporte l'heureuse nouvelle de la rentrée du Pape à Rome. C'est le 12 du mois dernier, à quatre heures de l'après midi, que sa Sainteté est entrée dans sa capitale au milieu des acclamations générales.

NOUVELLES LOCALES.

Le *Canadien* dit, sans l'assurer pourtant, que M. Louis Prevost, qui était une caution de M. F. Glackemeyer, est nommé pour le remplacer dans le bureau du prêt en faveur des incendiés de Québec, à la condition qu'il sera fait une retenue de £400 sur son salaire pour aider à combler le déficit qui se trouve dans les comptes de Mr. Glackemeyer.

Un éboulis considérable a eu lieu mardi, à Varennes, sur la propriété d' Aimé Mas. sue, Ecr.

D'après l'*Examiner* de Toronto, le gouvernement vient de nommer une commission d'enquête afin de se procurer les renseignements pour supprimer les emplois inutiles et diminuer les salaires trop élevés.

Le vent de Nord-est des jours derniers a amené dans le port une douzaine de vaisseaux d'outre-mer.

Le Barreau de Québec a élu, le 1er mai, pour l'année courante, les officiers suivants: *Bâtonnier*, C. Panet, Ecr.; *Syndic*, Dunbar Ross Ecr.; *Trésorier*, L. G. Baillargé, Ecr.; *Secrétaire*, C. Delagrave Ecr.; *Conseil*, L'Honorable R. E. Caron et C. Panet, J. U. Ahern, G. O. Stuart, N. F. Belleau, R. Chambers, Dunbar Ross, G. P. Bradley, L. G. Baillargé, J. T. Taschereau, C. Delagrave et U. J. Tessier Ecuyers.

Un homme s'est noyé, jeudi dernier, près de l'usine à gaz, en portant secours à un autre que son cheval avait entraîné jusqu'aux hautes eaux et qui cependant a réussi à se sauver.

Il y avait 99 personnes détenues dans la prison de cette ville le premier de ce mois.

La rivière Chaudière a causé des dommages à la Beauce et surtout à Inverness,

où des bâtimens qui avaient coûté £2,000 à Mr. Lloyd, de cette ville, ont été entraînés par les eaux.

Une commission composée de Mrs. J. Crémazie, Delisle, et Johnson, et dont M. Futvoye est le secrétaire, est maintenant occupée à faire une enquête sur les troubles qui ont eu lieu cet hiver, à St. Grégoire, à propos des écoles.

Le conseil de ville de Montréal a décidé dernièrement qu'une amende de £5 serait payée par tout membre qui s'absenterait de quatre séances consécutives sans raison suffisante.

L'école des sourds-muets de Montréal, dont le Révd. Mr. Lagorce a la direction, occupe depuis quelques jours, au côté de St. Louis, une maison à trois étages, de 80 pieds sur 43, que Mgr. l'évêque a fait construire sur un terrain donné par Mr. Beaubien.

M. W. L. Mc.Kenzie est arrivé à Toronto pour s'y fixer, dit-on.

Les inondations récentes dans le Haut-Canada ont causé des pertes qu'on estime à près de £20,000

L'avocat du Dr. Webster a fait application pour un *verdict d'erreur* alléguant que l'acte d'accusation transmis de la cour municipale à la cour suprême n'était pas certifié comme la loi l'exige.

Le Comte de Durham beau-frère de Lord Elgin, est maintenant à New-York, d'où il doit se rendre à Washington.

Le congrès des États-Unis, qui est en session depuis près de cinq mois, n'a encore fait rien autre chose que de discuter la question de l'esclavage.

DÉCÉDÉ.

Vendredi dernier, à St. Thomas, district de Québec, subitement, M. Joseph Vallée, prêtre du diocèse de Montréal, que ses infirmités avaient forcé de se retirer au milieu de sa famille dans le cours de l'année dernière. Cet excellent prêtre était originaire de Québec; il avait complété sa 50e année, et était dans sa 27e de prêtrise. Il appartenait à la société d'une messe et à la congrégation du Petit Séminaire de Québec.

Premiers.

RHÉTORIQUE.

C. Legaré, *en vers.*

SECONDE.

J. Villeneuve, *en vers.*

QUATRIÈME.

P. Thivierge, } *en vers Grecs.*
H. Gowen, }

J. Desrochers, H. Gowen, C. Morin, P. Thivierge, N. Francoeur, L. Lemay, L. Rochoon, H. Desruisseaux, C. Lachance, *en arithmétique.*

CINQUIÈME.

L. Rochette, }
D. Rousseau, } *en leçons.*
N. Hardy, }

J. B. Plamondon, *en thème.*

SIXIÈME.

C. Morisset, *en français.*

SEPTIÈME.

W. Nesbitt, *en version.*

HUITIÈME.

1er. Ordre.

H. Welch, } *en thème.*

E. Dagnault, }

2d. Ordre.

O. Giguère, *en français.*

NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLETERRE. Le ministère a été battu sur un amendement au budget de la marine, pour donner un rang plus élevé aux aides-chirurgiens à bord, voté par 48 voix contre 30, malgré l'opposition du gouvernement; sur l'abolition de la taxe des fenêtres, et sur une mesure tendant à élever de £20 à £30 la juridiction de huit cours de comté, adoptée par 137 voix contre 60.

Le cabinet anglais, déjà ébranlé par ces échecs, vient d'éprouver un nouveau désastre qui rend vraisemblable le bruit de la retraite des ministres. Il s'agissait du budget du chancelier de l'échiquier qui a proposé une réduction d'une demi par cent, à 2s. 6d. sur tous les papiers timbrés au dessous de £50.

Le gouvernement a introduit un projet de loi défendant les inhumations dans les villes.

FRANCE. L'assemblée nationale a été occupée à la discussion de la loi électorale et de celle pour la suppression des clubs. Parmi les modifications proposées à la première de ces mesures, il y en a une qui impose une amende aux électeurs qui, sans cause légitime, s'abstiendraient de donner leurs votes.

Dans une réunion de délégués de la presse républicaine de Paris, pour le choix d'un candidat, M. Emile de Girardin a obtenu la majorité des voix.

DANEMARK. La perspective d'un prompt règlement de l'affaire de Schleswig-Holstein s'éloigne de jour en jour. L'armée des duchés se prépare activement à entrer en campagne.

TURQUIE. Les relations diplomatiques ont été renouées entre la Porte et l'Autriche.

INDES. L'expédition sous les ordres de Sir Colin Campbell, envoyée à Peishawur, contre les tribus des montagnes, a perdu 100 hommes.

Les Indous et les Musulmans de la ville de Magsswor se sont insurgés les uns contre les autres, sous l'influence du fanatisme religieux, et leur ville a été entièrement détruite par le feu.

ITALIE. Une lettre de Rome du 4 avril annonce que les arrangements définitifs pour le retour du pape ont été faits.

ALLEMAGNE. Le cabinet autrichien a annoncé sa détermination de ne souffrir qu'aucune puissance allemande contre-venne au traité de 1815, sous prétexte de rétablir l'unité de l'Allemagne.

Une insurrection en Croatie a été réprimée.

Les réfugiés hongrois ne sont pas encore arrivés à leur destination en Asie-Mineure ; le comte Bathyani est malade au lit.

Le mouvement protestant progresse en Bohême et en Hongrie.

GRÈCE. La question grecque n'a pas encore été réclée : s'il faut en croire une dépêche télégraphique du 2 avril, datée d'Athènes, les moyens de conciliation proposés par l'envoyé français n'ont pas eu un succès complet.

L'empereur de Russie a donné l'assurance de son intention d'appuyer le roi Othon.

On a déposé au parlement un rapport qui constate à quel chiffre s'élève le nombre des étudiants qui sont entrés annuellement, pendant le cours de ces cinq dernières années, dans les collèges dépendant des universités d'Oxford, de Cambridge et de Dublin. Ce chiffre s'élève, pour l'université d'Oxford, en 1845, à 438 élèves ; en 1846, à 410 ; en 1847, à 406 ; en 1848, à 411 ; et en 1849, à 440. Pour l'université de Cambridge, en 1844, à 533 ; en 1845, à 527 ; en 1846, à 560 ; en 1847, à 517. et en 1848, à 499. Pour l'université de Dublin, ou *Trinity College*, le nombre des élèves inscrits a été, en 1845, de 366 ; en 1846, de 368 ; en 1847, de 371 ; en 1848, de 333 ; et en 1849, de 327.

La seconde lecture de Mr. Brownson a eu pour objet de prouver que hors de l'Église Catholique il ne peut y avoir de vraie liberté.

Trop souvent, on confond la liberté avec la licence et l'autorité avec le despotisme.

La vraie liberté non seulement n'est pas ennemie de l'autorité, mais même ne peut exister sans elle. Elle consiste pour l'individu à dominer ses passions par la vertu, et pour la société, à réprimer les penchants vicieux de la multitude ; or cela est-il possible sans l'autorité ? Une société est libre lorsqu'elle est gouvernée non par la volonté, mais par la loi, c'est-à-dire, par l'autorité unie à la raison et à la justice. Peu importe, dans ce cas, la forme du gouvernement : la liberté peut exister sous toutes les formes, et aucune n'est de droit divin. C'est donc une erreur de dire avec le roi protestant Jacques I, que la monarchie est de droit divin, ou

avec les démocrates que la démocratie est le seul gouvernement compatible avec la liberté.

Qu'a-t-on gagné par toutes les révolutions entreprises au profit de la licence sous le nom de la liberté ? Au 17^e siècle, l'Angleterre, après la mort de Charles I, s'est trouvée heureuse de pouvoir échapper à l'anarchie par le protectorat de Cromwell ; l'excès de liberté avait rendu le despotisme nécessaire. Au 18^e siècle la France renverse toutes ses institutions, un despotisme affreux, si bien caractérisé sous le nom de *règne de la terreur*, apprend aux hommes que *liberté n'est pas licence*, et que s'il fallait choisir, le despotisme d'un seul serait mille fois préférable au despotisme de la multitude : voyez aussi la France chercher son salut au pied du trône impérial. En 1830, ce même peuple élit un *roi-citoyen*, la licence qui accompagne toute révolution rend nécessaires toutes les mesures du roi détrôné, avec un degré de plus. Le *roi-citoyen* est remplacé en 1848 par la république ; voit-on dans toute l'histoire de la France, quelque chose de plus despotique que le *gouvernement provisoire* ? Louis XIV, qui disait : *L'État c'est moi* ! n'a jamais usé d'un pouvoir semblable. Voilà ce que l'on gagne à exalter la licence sous le nom de liberté ; à fomentier les passions animales de l'homme et à leur faire croire que tout ce qui leur oppose un frein est injuste.

Les tracasseries de la police ont été inventées par des démocrates qui les avaient rendues nécessaires par leurs doctrines.

Ce sont leurs excès qui ont empêché toutes les réformes que les autorités légitimes voulaient faire. Ils ont tout bouleversé parce qu'on ne voulait pas admettre leurs systèmes : comme si la meilleure constitution pour un peuple n'était pas la mieux appropriée à ses usages, à ses traditions et de mille circonstances qui varient d'un pays à l'autre ! Comme si ce devait être l'ouvrage d'un homme et d'un jour et non pas du peuple et des siècles.

Si les États-Unis prospèrent depuis leur séparation d'avec l'Angleterre, c'est que la forme démocratique existait chez eux avant cette époque, et l'histoire prouve qu'ils n'ont rien changé en se séparant. Le Mexique et les provinces de l'Amérique du Sud, ont perdu beaucoup en se séparant de l'Espagne, c'est qu'elles ont passé trop vite de leurs institutions monarchiques à la forme démocratique.

Voyez encore le règne de la terreur à Rome et dans les Cantons Suisses : exemples bien frappants de cette même vérité.

Toute loi suppose une autorité. Si le peuple se croit lui-même la source première de l'autorité, il n'y a plus de loi possible ; il ne peut être supérieur à lui-même ; il

pourra défaire ou violer son propre ouvrage. Il faut donc remonter à Dieu, source suprême de toute raison et de toute justice, seul témoin capable de donner aux contrats cette sanction morale qui lie les peuples aussi bien que les rois.

Mais si l'on prétend chasser Dieu de la société, ou, ce qui revient au même, si l'on secoue toute autorité religieuse, il n'y a plus d'autorité, plus de loi, plus de liberté possible. Toute hérésie en niant l'autorité de l'Église, est donc un attentat contre la liberté. Chacun veut avoir sa religion comme il entend ; il voudra aussi un gouvernement comme il entendra ; il se croira le droit de refuser obéissance à l'état, comme il s'est cru le droit de la refuser à la religion. De là l'anarchie, de là le despotisme.

Concluons. Pour la liberté, il faut une autorité ; à cette autorité il faut quelque chose au dessus de l'homme, quelque chose de divin ; l'instabilité, la variation, l'hésitation ne sauraient lui convenir : l'Église Catholique seule peut remplir ces conditions, avec elle seule donc la liberté est possible.

Dans cette seconde lecture, M. Brownson s'est montré encore plus éloquent que dans la première et de fréquents applaudissements ont témoigné que l'auditoire partageait sa conviction.

Un seigneur de village dit à un paysan qui le venait voir : Mon ami, tu prends mal ton temps, viens une autre fois.—Pourquoi ? lui dit le paysan vous gouvernez par le temps, vous devriez avoir une girouette à la tête, afin que l'on connût le temps où l'on pourrait vous voir.

Un fils qui avait un père opulent qui ne lui donnait qu'un revenu modique, s'écriait : *Ah ! que je serai bonne chère, quand je dirai, Notre père, qui êtes aux cieux !*

Épithaphe trouvée dans le cimetière de Lavenham. Quod fuit esse, quod est, quod non fuit esse, quod esse, Esse quod es, non esse, quod est, non est, erit esse.

L'INGRATITUDE.

On ne se souvient que du mal,
L'ingratitude règne au monde ;
L'injure est gravée en métal,
Et le bienfait s'écrit sur l'onde.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes, chez MM. A. et C. Legaré.

HUBERT GIRROIR, Gérant.